Mon Journal

CENTRE FORA

Centre franco-ontarien de ressources en alphabétisation | septembre 2007 • volume 50



La question suivante apparaîtra sur un bulletin de vote séparé.

Quel système électoral l'Ontario devrait-il utiliser pour élire les députés provinciaux à l'Assemblée législative?

L'électeur aura le choix de cocher une des deux options suivantes :

- L'actuel système électoral (système de la majorité relative)

 ou

- L'autre système électoral proposé par l'Assemblée des citoyens (système de représentation proportionnelle mixte)

Un bulletin, deux votes : la représentation proportionnelle mixte

Les prochaines élections en Ontario auront lieu le 10 octobre 2007. En plus d'y élire son député, l'électeur devra se prononcer sur une question référendaire.

Un référendum est une question additionnelle et particulière présentée aux électeurs. Le référendum portera sur l'adoption d'un nouveau système électoral proposé par l'Assemblée des citoyens. Ce comité composé de 103 membres citoyens avait la tâche de recommander un nouveau système d'élections au gouvernement ontarien.

Afin d'entrer en vigueur en 2011, le nouveau système recommandé doit être approuvé par l'électorat provincial aux prochaines élections en octobre 2007. Chaque électeur a le devoir de s'informer au sujet de la proposition de l'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale. La décision qui sera prise aura d'importantes conséquences sur la démocratie ontarienne dans le futur.



Pour en savoir davantage sur la proposition de l'Assemblée des citoyens, voir le vidéoclip :

- Benoît Bulletin.

http://www.assembleedescitoyens.gouv.on.ca

Activité suggérée :

- Effectuez une recherche pour comparer le système électoral actuel et celui recommandé. Voir le site ci-dessus. Faites la comparaison dans le tableau ci-dessous.

Réponses à la dernière page.

	Système électoral actuel de majorité relative	Système recommandé de représentation proportionnelle mixte
Nombre de circonscriptions		
Nombre de députés de liste		
Nombre de votes à effectuer		
Pourcentage de sièges assignés aux députés élus		
Rôle des partis politiques dans la nomination de candidats		

Heures d'accueil Centre FORA/Librairie Service *ÉDUC*
432, av. Westmount, unité H, Sudbury, ON P3A 5Z8
8 h 30 – 17 h 30 (lundi au vendredi) | 10 h – 15 h (samedi)

CENTRE FORA

tél. 524.FORA (3672) ou 888.814.4422
téléc. 705.524.8535
www.centrefora.on.ca

Une héroïne canadienne au sommet du monde

Le 20 mai 2007, Meagan McGrath est arrivée au sommet du mont Everest. À 29 ans, elle est la plus jeune Canadienne et la première membre des Forces armées canadiennes à avoir escaladé les sept sommets.

Madame McGrath a obtenu un baccalauréat en chimie au Collège militaire royal du Canada. Elle est présentement capitaine de la Force aérienne du Canada et ingénieure en aérospatiale au Centre d'expérimentation de la Force aérienne à Ottawa. Dans ses présentations, elle indique toujours qu'elle a développé son intérêt pour les sciences lors de sa participation aux camps d'été de Science Nord, un centre des sciences situé à Sudbury, en Ontario. Science Nord a commandité le projet de madame McGrath. Le centre a créé une page interactive dans son site Web et a organisé des conférences avant et après l'exploit de madame McGrath. De plus, il a diffusé un film sur le mont Everest au cinéma IMAX.

Cette héroïne a réalisé son rêve de vaincre non seulement le mont Everest, mais également la plus haute montagne de chacun des sept continents. C'est la première personne de Sudbury à réaliser un tel rêve. Sudbury est fière de célébrer l'exploit d'une des siennes. De plus, lors de son exploit, madame McGrath a participé au sauvetage d'une autre alpiniste en difficulté… une raison de plus d'en être fière!

Sur une pente enneigée, Madame McGrath a rencontré la népalaise Usha Bista qui était très mal en point. Elle souffrait d'une enflure du cerveau causée par le manque d'oxygène dans les hautes altitudes, condition qui peut être fatale. La Sudburoise n'avait pas les outils de soins nécessaires pour l'aider et craignait que la dame ne meure dans ses bras. Deux autres alpinistes l'ont rejointe et ont fait un appel à l'aide. Au cours de la descente, madame Bista devenait de moins en moins consciente et cohérente. L'équipe de sauveteurs a réussi à la conduire en traîneau à un camp pour des soins médicaux. Madame Bista est très reconnaissante envers madame McGrath et s'en est tireé avec des doigts et des orteils gelés. Madame McGrath a été applaudie par le président de l'Association des alpinistes du Népal qui a déclaré qu'elle était une véritable héroïne pour son rôle dans le sauvetage.



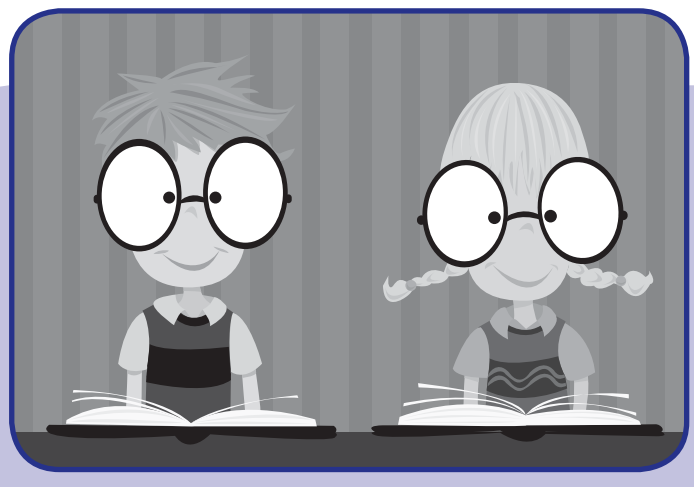
Fiche sur le mont Everest

Le mont Everest est le plus haut sommet du monde, dans la chaîne de l'Himalaya. Il est situé sur la frontière entre le Népal et le Tibet (Chine). En népalais, le sommet est appelé Sagarmatha (la tête du ciel) et en tibétain, Chomolungma (mère de l'Univers). La montagne prend son nom anglais en 1865. On a choisi d'appeler la montagne d'après George Everest, un colonel de l'armée britannique. En 1852, un mathématicien indien est le premier à identifier l'Everest comme le sommet le plus haut du monde. Son altitude était alors estimée à 8 839,20 mètres. Une mesure GPS effectuée en mai 1999 par les alpinistes américains porte la hauteur de l'Everest à 8 849,87 mètres. Dès 1912, plusieurs tentatives d'ascension ont été faites. Mais le sommet est atteint la première fois en 1953 par Edmund Hillary et Tensing Norgay. Au total, depuis 50 ans, plus de 10 000 ascensions ont été tentées et 176 alpinistes sont morts entre 1922 et 2003.

Reproduit avec permission : *Le Petit Reporteur*, numéro 26

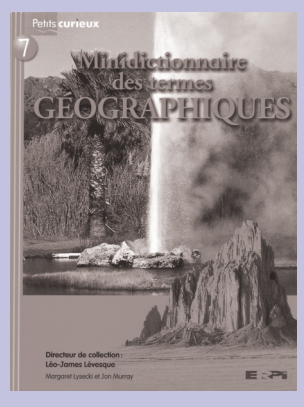
abonnement@petitreporteur.com

En dix minutes, un ouragan laisse échapper plus d'énergie que l'explosion de toutes les armes nucléaires du monde.



Nous lisons pour vous…

Margaret Lysecki et Jon Murray. 2007, *Minidictionnaire des termes géographiques*, Saint-Laurent, Collection Petits curieux, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., 32 pages, 7,95 $.



Les textes informatifs de ce dictionnaire permettent au jeune ou à l'adulte en voie d'alphabétisation de s'initier à la géographie. Le *Minidictionnaire* présente le vocabulaire associé à la géographie utilisé dans la vie de tous les jours. Les superbes photographies permettent de mieux mettre une image sur les mots et de comprendre le terme présenté. On retrouve également quelques cartes du monde qui font ressortir les données.

Tous ces titres recommandés peuvent être commandés ou achetés sur place à la Librairie Service *ÉDUC* du Centre FORA. Pour commander, communiquez avec Carole au 877-453-9344, poste 225 ou par courriel à cranger@centrefora.on.ca.

Préparez votre voiture pour l'hiver



La conduite en hiver peut être difficile et dangereuse. La neige, la glace, les tempêtes et la pluie verglaçante nous appellent à la prudence. Si les conditions sont mauvaises, il faut aussi éviter de prendre la route. De plus, il est important de vérifier que votre voiture est toujours en bon état.

Un petit rappel

- ❑ Recharger la batterie ou la remplacer si elle est faible. Cela assure un bon démarrage.
- ❑ Vérifier les pneus et les remplacer s'ils sont trop usés. Les gonfler au besoin.
- ❑ Installer des pneus d'hiver et des chaînes, si nécessaire.
- ❑ Apporter le véhicule chez un mécanicien pour une inspection mécanique.
- ❑ Vérifier les essuie-glaces. C'est important de bien voir lorsqu'il neige ou lorsqu'il pleut.
- ❑ Vérifier que les phares fonctionnent et sont propres. En plus d'éclairer votre chemin, les phares permettent aux autres véhicules de mieux vous voir.
- ❑ Vous assurer que le réservoir d'essence est plein afin de réduire le risque de condensation qui pourrait faire geler les conduits. Cela évite aussi une panne d'essence lorsqu'on est retenu sur la route.
- ❑ Garder une trousse d'urgence d'hiver dans le véhicule. Visitez les sites suivants pour des listes d'objets à inclure dans une trousse.
 - **www.cchst.ca** (Cliquez sur *Réponses SST,* ensuite sur *Sécurité,* ensuite sur *Conseils pour la conduite hivernale*)
 - **www.solutions.ca/gddc-cep/Support_Web_Site/French/Useful_documents/useful_documents_13f.htm**

Le grand vote mondial par Internet ou par téléphone : les sept nouvelles merveilles du monde

La cérémonie de proclamation des résultats d'un vote international pour choisir les sept nouvelles merveilles du monde a eu lieu le 7 du 7e mois de l'année 2007. Ce concours a été lancé par le cinéaste suisse Bernard Weber. Près de 100 millions de personnes ont participé à l'activité. Regardez l'activité suivante où nous vous invitons à un voyage virtuel.

Les pyramides de Gizeh sont les seules Merveilles antiques à avoir traversé les âges. Les organisateurs ont déclaré qu'elles étaient les « merveilles du monde d'honneur ».

Retrouvez l'emplacement de chacune des sept nouvelles merveilles du monde. Reliez la merveille de la **Colonne A** à son emplacement dans la **Colonne B**.

Colonne A	Colonne B
La Grande Muraille	Jordanie
La cité troglodyte de Pétra	Pérou
La statue du Christ Rédempteur	Rome (Italie)
Les ruines incas de Machu Picchu	Chine
L'ancienne cité maya de Chichén Itzá	Inde
Le Colisée	Mexique
Le mausolée du Taj Mahal	Rio de Janeiro (Brésil)

Les amendes doublées dans les zones de construction

Le Code de la route de l'Ontario et ceux d'autres provinces canadiennes ont été modifiés récemment.

Lorsque des travailleurs se trouvent dans une zone de construction, ne dépassez pas la vitesse maximale affichée. Vous risquez de voir votre amende doublée si vous êtes jugé coupable de dépasser des voitures ou la limite de vitesse. Cette mesure a pour but de protéger les conducteurs et les travailleurs se trouvant dans des zones de construction.

Pour connaître la peine qui sera imposée selon la vitesse, visitez le site du Code de la route.

http://www.e-laws.gov.on.ca
Cliquez sur *Le Code de la route*, *Partie IX, Vitesse à l'article* 128, paragraphe 14 et 14.1 : *Peine pour excès de vitesse dans une zone de construction*.

Jeu-questionnaire sur la géographie et l'histoire!

1. **L'Australie est :**
 a) une île
 b) un continent
 c) une presqu'île
2. **Le Mont-Saint-Michel est** :
 a) en Allemagne
 b) en France
 c) en Belgique
3. **L'équateur est une ligne imaginaire qui sépare la Terre en deux hémisphères :**
 a) vrai
 b) faux
4. **L'Arctique est au pôle Sud :**
 a) vrai
 b) faux
5. **La capitale de l'Argentine est** :
 a) Buenos Aires
 b) Rio de Janeiro
 c) Montevideo
6. **Le Vésuve est :**
 a) un volcan
 b) un fleuve italien
 c) une forêt du Brésil



CENTRE FORA

Faites chanter votre cœur d'enfant avec

Ami Allain

Découvre les chapeaux, les instruments de musique, les saisons, les parties du corps, Baboune le clown et plus !

4 à 8 ans – 12.99 $

Pour commander, communiquez avec Carole au 877-453-9344, poste 225 ou par courriel à cranger@centrefora.on.ca.

Réponses (page 1)

Un bulletin, deux votes : la représentation proportionnelle mixte

	Système électoral actuel de majorité relative	Système recommandé de représentation proportionnelle mixte
Nombre de circonscriptions	107 au 10 octobre 2007	90
Nombre de députés de liste	0	39
Nombre de votes à effectuer	1 pour le candidat local	2 1 pour le candidat local 1 pour le parti
Pourcentage de sièges assignés aux députés élus	100 %	70 %
Rôle des partis politiques dans la nomination de candidats	Organiser un congrès des détenteurs de cartes de membres de parti pour élire un candidat local	• Organiser un congrès des détenteurs de cartes de membres de parti pour élire un candidat local • Dresser sa liste de parti pour les candidats de liste dans l'ordre de classement voulu et la soumettre au directeur général des élections provinciales

Réponses (page 3)

Les sept nouvelles merveilles du monde

1. La Grande muraille de **Chine**
2. La cité troglodyte de Petra en **Jordanie**
3. La statue du Christ Rédempteur à **Rio de Janeiro (Brésil)**
4. Les ruines incas du Machu Picchu au **Pérou**
5. L'ancienne cité maya de Chichen-Itza au **Mexique**
6. Le Colisée de **Rome** (Italie)
7. Le mausolée du Taj Mahal en **Inde**

Réponses (page 3)

Jeu-questionnaire sur la géographie et l'histoire

1. b
2. b
3. a
4. b
5. a
6. a

Si tu peux marcher, tu peux danser. Si tu peux parler, tu peux chanter.

Proverbe du Zimbabwe

Rédaction
Diane Charette-Lavoie
Sylvie Rodrigue

Révision
Llama Communications

Conception graphique
Concepts médiatiques inc.

Responsable des abonnements
cranger@centrefora.on.ca

Mon Journal est publié quatre fois par année : en janvier, avril, septembre et décembre.
Ce volume est distribué à 3 500 exemplaires.

Le Centre FORA permet et encourage la reproduction des articles publiés dans *Mon Journal* pour fins éducatives à condition de faire mention de la source.

Le Centre FORA remercie le ministère de la Formation et des Collèges et Universités — Direction de l'investissement dans les compétences ainsi que Ressources humaines et Développement social Canada — Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles, de leur appui financier. Les coûts d'abonnement à *Mon Journal* représentent les coûts d'envoi et de manutention.

Le Programme d'alphabétisation et de formation de base est financé par le gouvernement de l'Ontario.

Dépôt légal — 3e trimestre 2007
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN-1192-4020

Mon Journal

UN OUTIL D'APPRENTISSAGE PUBLIÉ 4 FOIS L'AN!

1. L'organisme ou l'individu qui paie l'abonnement :

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____ Code postal _____
Téléphone _____ Télécopieur _____
N° du chèque _____ N° du bon de commande, s'il y a lieu _____
N° de carte VISA/Mastercard/American Express _____ Expiration _____
Signature _____

2. L'organisme ou l'individu qui reçoit *Mon Journal* :

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____ Code postal _____
Téléphone _____ Télécopieur _____

Le Centre FORA remercie le ministère de la Formation et des Collèges et Universités — Direction de l'investissement dans les compétences ainsi que Ressources humaines et Développement social Canada — Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles pour leur appui financier.

Veuillez cocher le nombre d'exemplaires désiré.

✔	Nombre d'exemplaires	Abonnement Pour 4 numéros	Frais d'envoi Canada sauf les provinces atlantiques TPS	Canada sauf les provinces atlantiques TOTAL	Provinces atlantiques TVH	Provinces atlantiques TOTAL
❍	5 (minimum)	9,60 $	0,58 $	10,18 $	1,34 $	10,94 $
❍	6 à 25	13,50 $	0,81 $	14,31 $	1,89 $	15,39 $
❍	26 à 50	17,35 $	1,04 $	18,39 $	2,43 $	19,78 $
❍	51 à 100	21,20 $	1,27 $	22,47 $	2,97 $	24,17 $
❍	101 à 200	25,05 $	1,50 $	26,55 $	3,51 $	28,56 $
❍	201+ Commandes internationales	à déterminer selon la destination				

N° de TPS 12973 4703 RT 0001

Vous recevrez le nombre d'exemplaires coché, quatre fois par année.

Veuillez libeller le chèque au nom du Centre FORA

432, avenue Westmount, unité H
Sudbury ON P3A 5Z8 Canada
Télécopieur : 705-524-8535
Site Web : www.centrefora.on.ca
Magasinez en ligne : www.centrefora.ca

Commandes : 1-888-814-4422 (Canada)

Carole Ranger
responsable des abonnements
cranger@centrefora.on.ca